صندوق الودائع والأمانات

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

RAPPORT D'ACTIVITÉ

EXERCICE 2014

صندوق الودائع والأمانات

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

RAPPORT D'ACTIVITÉ
EXERCICE 2014

CDC
L'INVESTISSEUR

صنـــــدوق الـودائـــع والأمـــانـــات

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La Caisse des Dépôts et Consignations a été créée par le décret-loi du 13 Septembre 2011. Au cours de l'année 2012, la tâche principale était l'élaboration d'une doctrine d'investissement, la mise en place des instruments d'intervention et la création du premier noyau permettant le démarrage des activités de la caisse.

La démarche proposée et validée par la commission de surveillance était ambitieuse. Par conséquent, un certain nombre de rigidités se sont déclarées notamment pour doter la caisse des moyens nécessaires pour la mise en place de sa stratégie d'investissement et avoir une relation privilégiée avec les acteurs publics et un meilleur partenariat avec le secteur privé. Mais globalement, les réalisations étaient satisfaisantes notamment au niveau de la diffusion de la stratégie d'investissement de la caisse et des relations avec son environnement.

Cependant, un certain nombre d'obstacles au développement de l'activité de la CDC devront être levés. Cela concerne un statut de personnel pouvant attirer les compétences nécessaires, une relation financière saine avec le Ministère des Finances, la mise à disposition des fonds d'épargne dédiés à la caisse et par le règlement des problèmes des filiales pour qu'elles soient au même régime juridique que la caisse (Mère) que lui confère une gestion de marché.

A la fin de l'année 2014, il est constaté que bien qu'il y ait des avancées, les entraves précitées ne sont pas définitivement réglées, l'instabilité politique n'a pas aidé à la relance de l'activité et de l'investissement. Sur le plan financier, la CDC a réalisé un bénéfice après impôt de 41.7 MD ce qui est de nature à consolider ses fonds propres qui ont atteint 161 MD.

La commission de surveillance et l'équipe dirigeante réaffirment leur engagement de faire de la CDC le bras financier de l'Etat et un investisseur avisé en appui des politiques publiques en matière de développement inclusif, créateur de valeur et d'emplois.

Jamel Belhaj

Directeur Général

La Caisse Des Dépôts Et Consignations

SOMMAIRE

I. LA CONJONCTURE ECONOMIQUE **9**

II. PARTENARIATS ET COMMUNICATION **13**

III. METIERS, MISSION ET GOUVERNANCE DE LA CDC **21**

1. Mission de la CDC 21
2. Métiers de la CDC 21
3. Doctrine d'investissement de la CDC 22
4. Dispositif et règles de gouvernance de la CDC 23
   - 4.1. Dispositif de gouvernance 23
   - 4.2. La commission de surveillance 24
   - 4.3. Le comité permanent des ressources et emplois 26
   - 4.4. Le comité permanent d'audit et de contrôle 26
   - 4.5. Le comité des risques 26
   - 4.6. Récapitulatif des activités des comités 27
5. Organigramme de la CDC 29

IV. ACTIVITES ET RESULTATS **31**

1. Synthèse des résultats de 2014 31
2. Résultats 31
3. Chiffres clés 32
   - 3.1. Evolution des ressources CENT et des Consignations de 2014 32

SOMMAIRE

3.2. Structure de l'ensemble des ressources et emplois au 31/12/ 2014 32
3.3. Evolution des revenus de 2014 33
3.4. Contribution à la marge en 2014 34
4. Intervention de la CDC sur le marché boursier 35

V. EVOLUTION DU PORTEFEUILLE DES PARTICIPATIONS 37
1. L'investissement de la CDC via la souscription aux parts émises par les FCPR 37
1.1. Participation de la CDC aux Closings réalisés 38
1.2. Fonds en cours d'étude & en cours de finalisation du premier Closing 39
1.3. L'impact de l'intervention de la CDC 40
2. Les investissements directs de la CDC 44

VI. ACTIVITES DE GESTION DES RISQUES 47
1. Activités courantes 47
2. Activités du pôle Risque 47
2.1. Arrêté fixant le modèle de gestion des risques de la CDC 48
2.2. L'élaboration des procédures du pôle risque 48
2.3. Ligne de financement de la Banque Mondiale 49
2.4. La mise en place d'une cartographie des risques de la CDC 49
2.5. Comité des risques 49
3. Plan de travail pour l'année 2015 50

4. Suivi du respect des normes prudentielles de la CDC fin 2014 50
4.1. Fonds propres nets et fonds permanents 50
4.2. Division et couverture des risques 51
4.3. Risque de liquidité 52

VII. BILAN SOCIAL ET PLAN DE FORMATION 57
1. Politique de recrutement en fonction des besoins 57
1.1. L'évolution de l'effectif 57
1.2. Les recrutements 58
2. Formation 58

VIII. ORGANISATION INTERNE ET SYSTÈME D'INFORMATION 61
1. Aménagement des structures informatiques 61
2. Mise en place d'un système d'information 61

IX. ANNEXES 63
1. Bilan 63
2. Etat de résultat 65
3. Etat des flux de trésorerie 66

I. LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

L'économie nationale a enregistré, en 2014, une croissance lente de 2.3%, en prix constants, contre 2.8% prévue initialement et 2.4% réalisée en 2013, poursuivant ainsi une évolution positive malgré les multiples difficultés rencontrées tout au long de l'année. Toutefois, ce taux reste bien en deçà de la moyenne de 4.5% enregistrée durant la décennie 2001-2010; ce qui induit une réduction de la marge de manœuvre de l'économie tunisienne pour faire face aux grands défis en l'occurrence la lutte contre le chômage et le rétablissement des équilibres macroéconomiques.

La demande intérieure demeure le principal moteur de la croissance depuis 2010 malgré les signes d'essoufflement qu'elle connait. En effet, la consommation globale s'est accrue en 2014 de 4.1% en dépit du ralentissement de la consommation publique en relation avec un resserrement des dépenses. Pour sa part, le secteur extérieur a été affecté par la baisse des exportations des biens et services (-1%) et par une légère hausse des importations (0.7%). La détérioration des échanges avec l'extérieur est due notamment, à une faible demande européenne, à une situation défavorable en Libye conjuguées à une baisse des activités d'extraction du pétrole, du gaz naturel et du phosphate, outre la faible récolte d'huile d'olive.

Cette situation a entrainé une aggravation du déficit courant qui s'est élevé à près de 7.3 milliards de dinars, soit 8.8% du PIB. Néanmoins, l'accroissement notable des entrées nettes de capitaux extérieurs sous forme d'emprunts à MLT, et malgré la contraction des flux des investissements directs étrangers (IDE), a permis de conforter le niveau des avoirs nets en devises qui ont atteint 13.097 MDT, au terme de 2014 soit l'équivalent de 112 jours d'importation, contre 11.603 MDT et 106 jours à la fin de 2013.

Par ailleurs, la baisse du taux d'épargne nationale (13.5% du RNDB en 2014 contre 14.1% en 2013) conjuguée avec la régression du taux d'investissement (19.2% du PIB contre 20.3%) s'est

traduite par l'accroissement des besoins de financement extérieur. Partant de la hausse du taux d'endettement extérieur qui a évolué, d'une année à l'autre, de 40.8 % à 43.7% du PIB.

Compte tenu du faible niveau de croissance et des investissements réalisés, le taux de chômage n'a enregistré, au cours de l'année 2014, qu'une légère baisse de 0.3% par rapport au quatrième trimestre de 2013, revenant de 15.3% à 15%. Toutefois, les jeunes diplômés universitaires continuent à souffrir le plus avec un taux de chômage frôlant les 30,4 %. De même, le taux de chômage pour les femmes reste également élevé (21.1%). Ce taux passe à 38.7% pour les femmes diplômées.

Pour ce qui est de l'évolution des prix et grâce à une certaine détente des prix internationaux des produits de base et de l'énergie, l'indice général de prix à la consommation a connu un ralentissement, en 2014, revenant à 5.5% en moyenne contre 6.1% une année auparavant. La baisse relative des prix observée à partir du mois de juillet 2014 trouve son origine surtout dans l'accalmie des prix des produits alimentaires. Pour sa part, l'inflation sous-jacente (hors produits frais et produits encadrés) a connu une certaine stabilité, mais demeure à un niveau relativement élevé, soit 6% en 2014 contre 6.4 % l'année précédente. Cet apaisement aurait été plus important n'eût été la dépréciation du taux de change du dinar vis-à-vis des principales devises, soit 4.4% en moyenne par rapport au dollar Américain et 4.2 % par rapport à l'euro, contre 3.9% et 7 % respectivement en 2013.

Sur un autre plan, l'année 2014 s'est terminée sur une détente de la situation politique suite à l'achèvement avec succès du processus électoral, qui annonce une situation nouvelle qui n'est pas sans impact sur la conjoncture économique nationale et envoie, par conséquent, un message rassurant pour les opérateurs économiques et les investisseurs locaux et étrangers même si la phase transitoire au niveau économique se poursuivra encore au cours de l'année 2015. Les prévisions du Budget économique tablent sur une croissance économique de 3%

et un taux d'investissement d'environ 19% (le plus bas taux enregistré depuis des années). Ces prévisions se basent, notamment, sur une bonne saison agricole et sur un redressement attendu de l'activité dans le secteur industiel suite, surtout à une légère amélioration de la production des hydrocarbures. Néanmoins, la contribution des services marchands pourrait être affectée par le recul du secteur touristique suite aux répercussions de l'attaque terroriste du musée du Bardo et celle de Sousse.

II. PARTENARIATS ET COMMUNICATION

En 2014, les actions de partenariats et de communication ont permis à la CDC d'établir des contacts à la fois à l'échelle nationale et internationale dans le but de faire connaitre la caisse, ses missions et sa stratégie d'intervention. De plus, ces actions ont joué un rôle important afin de déceler les opportunités d'investissement en cohérence avec la doctrine d'intervention de la caisse.

Parmi ces actions, nous citons les plus impactantes :

SIGNATURE D'UN ACCORD AVEC LA BANQUE MONDIALE ET LE GOUVERNEMENT TUNISIEN

Le 22 Mai 2014, un accord a été conclu entre la BM et le gouvernement Tunisien dans le cadre du projet de financement patient pour les PME. La CDC a été désignée comme entité d'exécution de la composante II du financement patient. Cet accord vise à la création d'une ligne mezzanine pour les PME conjointement par la caisse et la BM.

COMITÉ DE COORDINATION DU FORUM MONDIAL DES CAISSES DE DÉPÔT

Le 23 Mai 2014, la CDC a accueilli la réunion de coordination pour la mise en place du Forum Mondial des Caisses de Dépôt. Plusieurs caisses ont fait part de leur présence telles que les caisses Française, Italienne, Marocaine, Sénégalaise, Gabonaise, Mauritanienne, Congolaise et Béninoise.

Les principales thématiques abordées étaient :

1- Le financement des entreprises,
2- L'infrastructure,
3- Le logement et le développement urbain.

II. PARTENARIATS ET COMMUNICATION

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'OAT

Le 29 septembre 2014, Mr Jamel Belhaj, DG de la CDC et Mr Mokhtar Oueld El Hadrami, Secrétaire Général de l'Organisation Arabe du Tourisme (OAT) ont signé une convention de partenariat en matière de développement du tourisme Tunisien et ce, à travers deux grands projets :

- Promouvoir et planifier la création d'un fonds de développement du tourisme régional.
- Mettre en place le projet de création du village des pays arabes en Tunisie en collaboration avec le gouvernement Tunisien.

PARTICIPATION DE LA CDC À LA SEM

La CDC a assisté à la 8ème édition de la SEM (Semaine Economique de la Méditerranée) qui s'est déroulée à Marseille du 05 au 08 Novembre 2014. La SEM est un évènement économique annuel organisé par l'OCEMO (Office de Coopération Economique pour la Méditerranée et l'Orient).

Le Thème de la 8ème édition était : Le tourisme vecteur du développement économique en Méditerranée. C'est dans ce cadre que s'est inscrite la participation de la CDC par la présentation d'un modèle intégré de développement dans le secteur touristique à travers la création de deux fonds : le Fonds Héritage Culturel et le Fonds Syaha Capital.

PARTICIPATION DE LA CDC AU WORKSHOP TOURISME

Le 14 Novembre 2014, la Caisse des Dépôts et Consignations en partenariat avec le Ministère du Tourisme ont organisé une table ronde avec les professionnels du secteur et des investisseurs afin de réfléchir sur des projets dans le but de soutenir le secteur touristique en Tunisie.

La CDC, en tant qu'investisseur public en capital dont la mission principale est d'appuyer l'investissement dans les secteurs qui présentent une baisse d'activité tout en intervenant dans des projets économiquement viables, a présenté les fonds Syaha Capital et Héritage Culturel.

L'idée du fonds Syaha est de soulager le secteur en investissant ainsi dans des unités existantes par l'injection de fonds propres, en partenariat avec des promoteurs qui viserait à améliorer la rentabilité de ces unités et surtout à diversifier l'offre et à répondre à une demande spécifique notamment dans la catégorie haut de gamme.

Le fonds Héritage Culturel est une initiative de la CDC et de la CDC Gestion pour la valorisation des sites culturels et ce en accord avec le Ministère de la Culture. Cette initiative prévoit la création de micro et petits projets sur les circuits touristiques notamment sur les sites archéologiques en faveur des jeunes de ces régions et l'appui de l'infrastructure existante.

II. PARTENARIATS ET COMMUNICATION

PARTICIPATION DE LA CDC À L'ATELIER «INVESTIR EN TUNISIE»

La Caisse des Dépôts et Consignations a participé à l'atelier de réflexion « Investir en Tunisie, la Tunisie plateforme Financière », organisé par le Ministère de l'Economie et des Finances, le 19 novembre 2014.

L'objectif de cet atelier est d'effectuer un diagnostic des secteurs concernés dans le but d'identifier les freins à leur croissance. Ensuite, il s'agit de définir les prérequis nécessaires pour faire de la Tunisie une plateforme financière et d'explorer les atouts compétitifs. De plus, il sera question d'échanger sur les différentes propositions de développement et finalement en établissant une feuille de route pour la mise en place d'une stratégie qui permettra à la Tunisie d'occuper le rang de place financière attractive pour la région, voir même à l'échelle internationale.

PROJET DE COOPÉRATION DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS AVEC INITIATIVE FRANCE

Une Réunion de présentation d'Initiative France s'est tenue le 21 Novembre 2014 au siège de la Caisse. Mme Carole Forestier, Responsable «d'Initiative Thau» a présenté le premier réseau associatif Français de financement et d'appui à la création d'entreprises. Initiative France intervient sur les projets à deux

niveaux essentiellement :

- Tout d'abord financièrement, en proposant au créateur ou au preneur d'entreprise un prêt d'honneur, soit un prêt à un taux de 0% (sans intérêt, ni garantie) pour conforter son apport personnel.
- Ensuite, par l'accompagnement et le parrainage afin de faciliter son insertion dans les milieux économiques locaux.

Initiative France a lancé « Initiative Médenine », première plateforme Initiative en Tunisie lancée grâce au soutien du Conseil général de l'Hérault et du Gouvernorat de Médenine. L'objectif étant de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes diplômés chômeurs par la création d'entreprises.
C'est dans ce cadre que la Caisse des Dépôts et Consignations entend soutenir cette initiative afin de collaborer dans des projets associatifs d'intérêt général, dont le but sera la création d'emplois et le développement économique du pays à travers une économie sociale et solidaire.

LA CDC SPONSORISE LA 2ÈME ÉDITION DE L'ENERSOL-WSEF (WORLD SUSTAINABLE ENERGY FORUM)

L'expo-conférence internationale s'est tenue du 26 au 28 Novembre 2014 au siège de l'UTICA traitant des sujets relatifs aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.
Cette manifestation est un lieu d'échanges entre les professionnels du métier, experts nationaux et internationaux, chercheurs,

universitaires, industriels et investisseurs par des expositions, des rencontres, des conférences et des échanges sur la stratégie nationale de maîtrise de l'énergie, du défi et de la transition énergétique. Cet évènement a pour but de relancer le marché des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en informant sur le développement et l'innovation dans le domaine de l'énergie solaire thermique et les énergies renouvelables ainsi que de faire connaître les opportunités d'investissement et d'affaires dans ce secteur très prometteur.
A cet effet, la Caisse de Dépôts et Consignations a été présente en tant que Sponsor de cet évènement qui s'inscrit dans le cadre de sa stratégie d'intervention orientée vers les projets de développement durable et de la préservation de l'environnement.

LA CDC ORGANISE UNE JOURNÉE POUR LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT À SILIANA

Une délégation de la Caisse de dépôts et Consignations conduite par Mme Amel Medini, Directrice Générale Adjointe, en compagnie des représentants des sociétés de gestion partenaires de la CDC, se sont déplacés le Jeudi 11 décembre 2014 au gouvernorat de Siliana afin de rencontrer plusieurs investisseurs, promoteurs et entrepreneurs de la région. La CDC, conformément à sa stratégie d'intervention au profit des PME et du développement régional

veille à nouer des contacts avec les régions afin de faire connaitre la caisse et son rôle majeur dans le développement économique du pays mais encore d'identifier les projets ayant un besoin de financement. Elle a entamé la réalisation d'un programme de soutien aux PME en collaboration avec les gouverneurs des régions.

Lors de cette journée, plusieurs entrepreneurs de Siliana ont établi des contacts avec des représentants des gestionnaires des fonds d'investissements tels que (le fonds de Développement Régional, le fonds Theemar, le fonds Max Espoir, le fonds Phenicia Fund et le fonds Swing).

La CDC espère que cette initiative permettra la réalisation et la concrétisation de plusieurs projets. Pour l'année 2015, la CDC compte poursuivre ces actions au niveau des régions afin de soutenir les PME dans différents secteurs d'activité.

PROJET D'ACCORD DE LA CDC AVEC LA CAIXA POUR LE LANCEMENT DE L'INITIATIVE «INTÉGREZ» EN TUNISIE

La Med Confederation est une alliance visant à promouvoir la coopération socio-économique dans la région méditerranéenne. Elle se compose de neuf institutions financières et de groupes de réflexion de France, d'Égypte, du Maroc, de Turquie, d'Espagne, de Belgique et de Tunisie.

La CDC est membre fondateur de la Med Confederation dont la présidence a été attribuée à la Tunisie grâce à l'action de la CDC.

Parmi les actions entreprises par cette confédération, il y a eu la mise en place du programme d'emploi et d'intégration sociale « Intégrez ».

Ce programme a pour objectif d'intégrer dans le monde du travail des personnes en situation ou risque d'exclusion sociale, en renforçant et en améliorant la capacité des organisations sociales adhérant au programme et en contribuant d'ailleurs, à la sensibilisation et la recherche d'opportunités d'insertion de personnes exposées à un risque d'exclusion sociale dans des entreprises ordinaires. Le programme pourra démarrer en Tunisie en 2015.

III. MÉTIERS, MISSION ET GOUVERNANCE

1. MISSION DE LA CDC

Selon l'article 2 du décret-loi 85-2011 portant création de la Caisse des Dépôts et Consignations : « La CDC est chargée de la conservation des ressources, des fonds et des titres mis à sa disposition ainsi que les ressources qu'elle mobilise et de leur gestion en les affectant aux placements et investissements ci-après :

- Les différentes catégories de bons de trésor et de placements garantis par l'Etat,
- La réalisation ou la participation aux investissements quels que soient leurs délais d'une manière directe ou indirecte ou dans le cadre de partenariats avec le secteur privé dans tous les domaines économiques à caractère stratégique, tout en veillant à leur viabilité économique et plus spécialement dans l'infrastructure, le développement régional, les secteurs des nouvelles technologies, de l'environnement et du développement durable ainsi que le soutien aux petites et moyennes entreprises.
- Les investissements sur les marchés financiers.

2. METIERS DE LA CDC

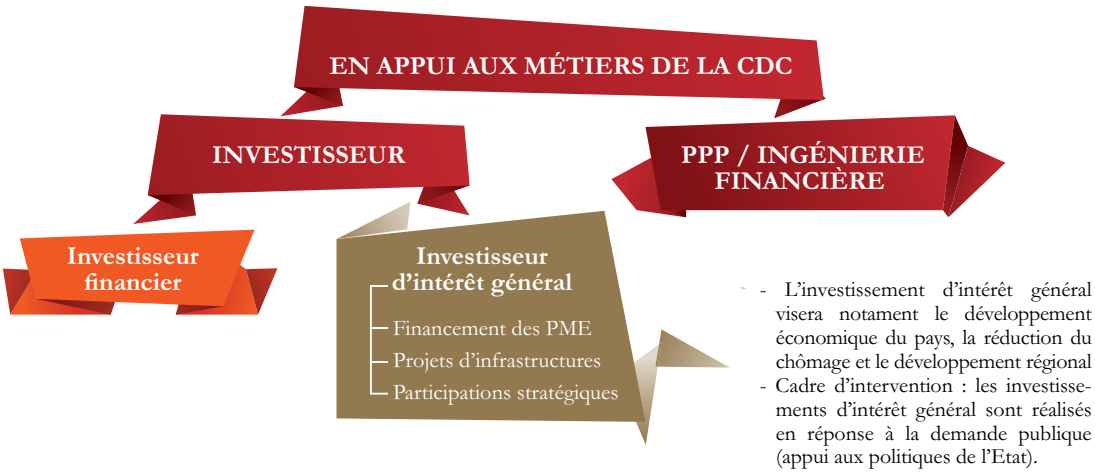

3. DOCTRINE D'INVESTISSEMENT DE LA CDC

Principes généraux d'investissement

- Développer l'investissement de long terme
- Investir sous forme de fonds propres ou quasi fonds propres
- Investir dans des projets « économiquement viables »
- Respecter les règles de marché et de la concurrence
- Investir de manière prioritaire sur le territoire national
- Intervenir en règle générale en tant qu'investisseur minoritaire (sauf pour les investissements stratégiques)

Principes d'intervention en tant qu'investisseur d'intérêt général

- Agir en appui aux politiques publiques
- Agir sur des besoins non couverts ou insuffisamment couverts par le marché
- Intervenir en tant qu'investisseur contra-cyclique
- Intervenir en tant que co-investisseur
- Assurer le rôle de tiers de confiance et d'expert neutre
- Agir dans le cadre d'un mandat explicite de l'État

Principes d'intervention en tant qu'investisseur financier

- Détenir des actifs diversifiés et sécurisés
- Gérer des actifs dans une perspective de long terme
- Garantir dans la durée les revenus nécessaires au financement des activités
- Exercer un effet d'entraînement auprès des investisseurs privés

4. DISPOSITIF ET REGLES DE GOUVERNANCE DE LA CDC

La CDC a adopté une gouvernance à l'image des meilleures normes propres aux établissements financiers. La Caisse des Dépôts et Consignations est dirigée par un directeur général nommé sur proposition du premier ministre qui exerce ses fonctions sous le contrôle d'une commission de surveillance présidée par le Ministre des Finances.

4.1. Dispositif de gouvernance

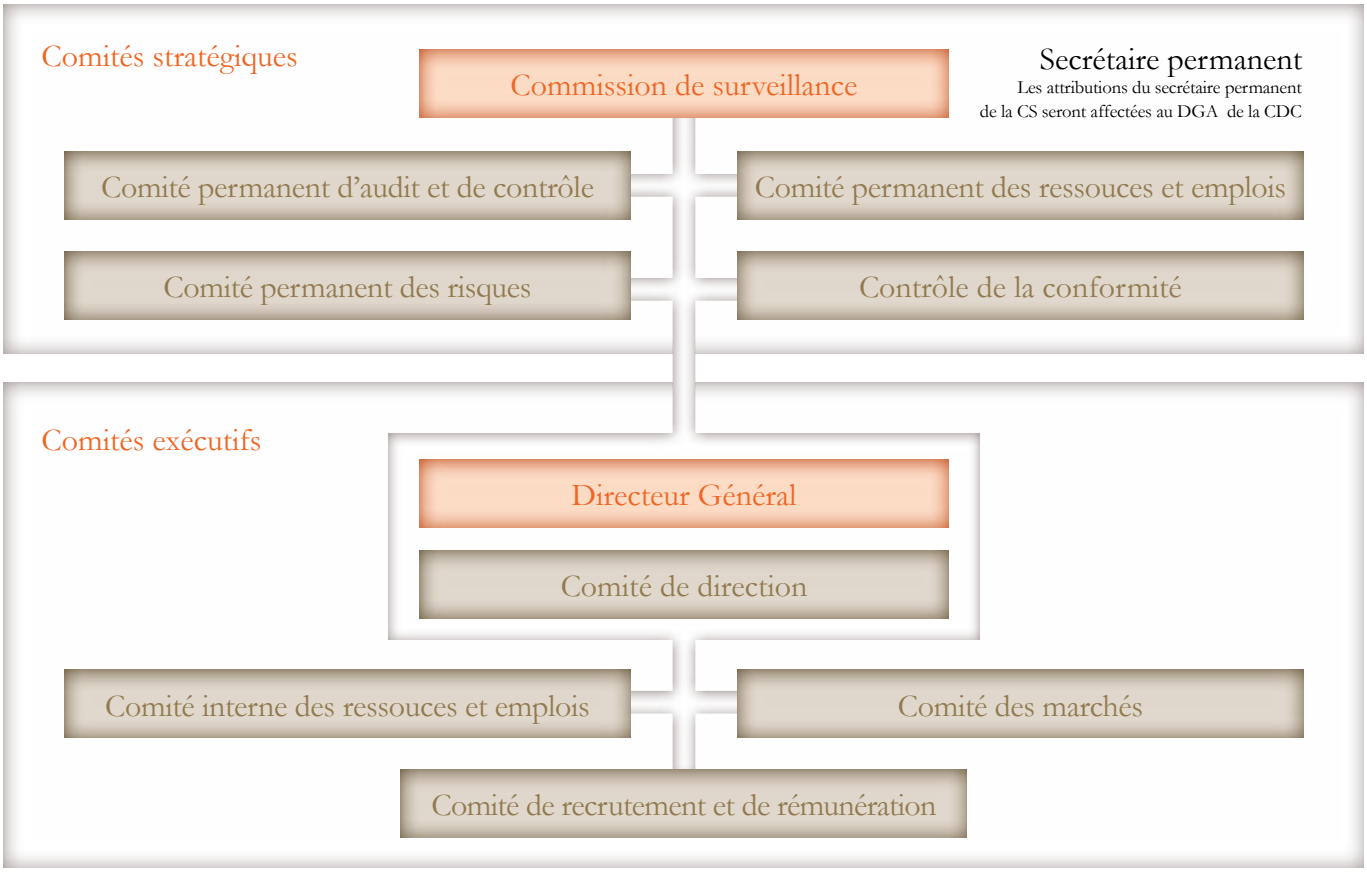

4.2. La commission de surveillance

La commission de surveillance de la caisse est composée des membres suivants:

Mr Hakim BEN HAMMOUDA
Président de la commission de surveillance
Ministère des Finances

Mme Faouzia SAID
Ministère de l'Economie et des Finances

Mr Sadok Dhaou BEJJA
Ministère de l'Industrie

Mr Lotfi FRADI
Ministère du Développement
et de la Coopération Internationale

Mme Habiba WESLATI
Ministère de l'Environnement

Mr Samir LAZAAR
Ministère du Développement
et de la Coopération Internationale

Mr Jamel BEN YACOUB
Banque Centrale de Tunisie

Mr Jalloul AYED
Membre Indépendant

Mr Ahmed ABDELKEFI
Membre Indépendant

Mr Haykel MAALAOUI
Office National des Postes

Mr Mekki TOUIHRI
Ministère de l'Equipement

Les membres de la commission de surveillance sont nommés pour une durée de trois ans renouvelable une seule fois par arrêté du Ministre des Finances sur proposition des ministres concernés, du gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie et le PDG de l'Office National des Postes.

4.3. Le comité permanent des ressources et emplois

Le comité des ressources et emplois est composé des membres suivants :
Mr Jamel BELHAJ : Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations : Président.
Mr Sadok Dhaou BEJJA : Représentant du Ministère de l'Industrie : Membre.
Mr Samir LAZAAR : Représentant du Ministère du Développement et de la Coopération Internationale : Membre.

4.4. Le comité permanent d'audit et de contrôle

Le comité permanent d'audit et de contrôle est composé des membres suivants :
Mme Faouzia SAID : Représentante du Ministère des Finances : Présidente.
Mr Mekki TOUIHRI : Représentant du Ministère de l'Equipement : Membre.
Mr Ahmed ABDELKAFI : Membre Indépendant.

4.5. Le comité des risques

Le comité des risques est composé de quatre membres permanents :
Mr Jamel BEN YACOUB : Président du comité des risques et représentant de la Banque Centrale de Tunisie.
Mr Jalloul AYED : Membre Indépendant.
Mme Habiba WESLATI : Membre du comité et représentante du Ministère de l'Environnement.

Mr Haykel EL MAALAOUI : Membre du comité et représentant de l'Office National des Postes.

4.6. Récapitulatif des activités des comités

Comité	Nombre de réunions	Sujets traités
Comité permanent d'audit et de contrôle	1 réunion	• L'examen des états financiers de l'exercice 2013. • L'examen du rapport des commissaires aux comptes relatif au système du contrôle interne de la caisse.
Comité permanent des ressources et emplois	3 réunions	• Octroi d'une ligne de financement patient pour les PME d'un montant de 15 millions de dollars. • Participation aux fonds suivants : - Keystone - Amen Capital - Phenicia Fund - Jasmin Fund. • Participation aux projets suivants : - Jinène Majerda - SPCS (Société du Pôle de Compétitivité de Sousse) - Mitigan - Délice Holding
Comité permanent des risques	6 réunions	• La charte du comité des risques. • Le projet d'arrêté relatif aux règles et normes de gestion prudentielles de la CDC. • Suivi des engagements de la CDC dans la société « Carthage Cement ». • Cartographie des risques de la CDC. • Dispositif de reporting sur les risques de la CDC. • Rapport d'activité du comité des risques de l'année 2013. • Participation de la CDC au marché de la bourse.

Comité	Nombre de réunion	Sujet traité
		• Souscription de la CDC dans les actions de la holding « Délice Danone ». • Programme de travail pour l'année 2015.
Comité des achats	3 réunions	Deux projets de cahier des charges : • Acquisition des serveurs de stockage et de virtualisation. • Mission d'audit et de restructuration des SICAR régionales. Trois rapports d'ouverture et de dépouillement de plis : • Acquisition des serveurs de stockage et de virtualisation. • Souscription de contrat d'assurance pour la CDC. • Mission d'audit et de restructuration des SICAR régionales.
Comité de recrutement et de rémunération	3 réunions	• L'examen et la validation des recrutements réalisés durant l'année 2013. • L'examen et la validation du tableau prévisionnel des recrutements pour l'année 2014. • Fixation de la prime annuelle de 2014 accordée au directeur du pôle métier. • Etude et validation du descriptif de poste du directeur du pôle métier. • L'examen et la validation des recrutements réalisés au cours de l'année 2014 : réviseur comptable, responsable communication, et directeur du pôle support. • L'examen et la validation de la modalité de recrutement et de la rémunération du directeur du pôle finance pour l'année 2015. • Fixation de la prime annuelle de 2014 accordée au directeur du pôle finance.

5. ORGANIGRAMME DE LA CDC

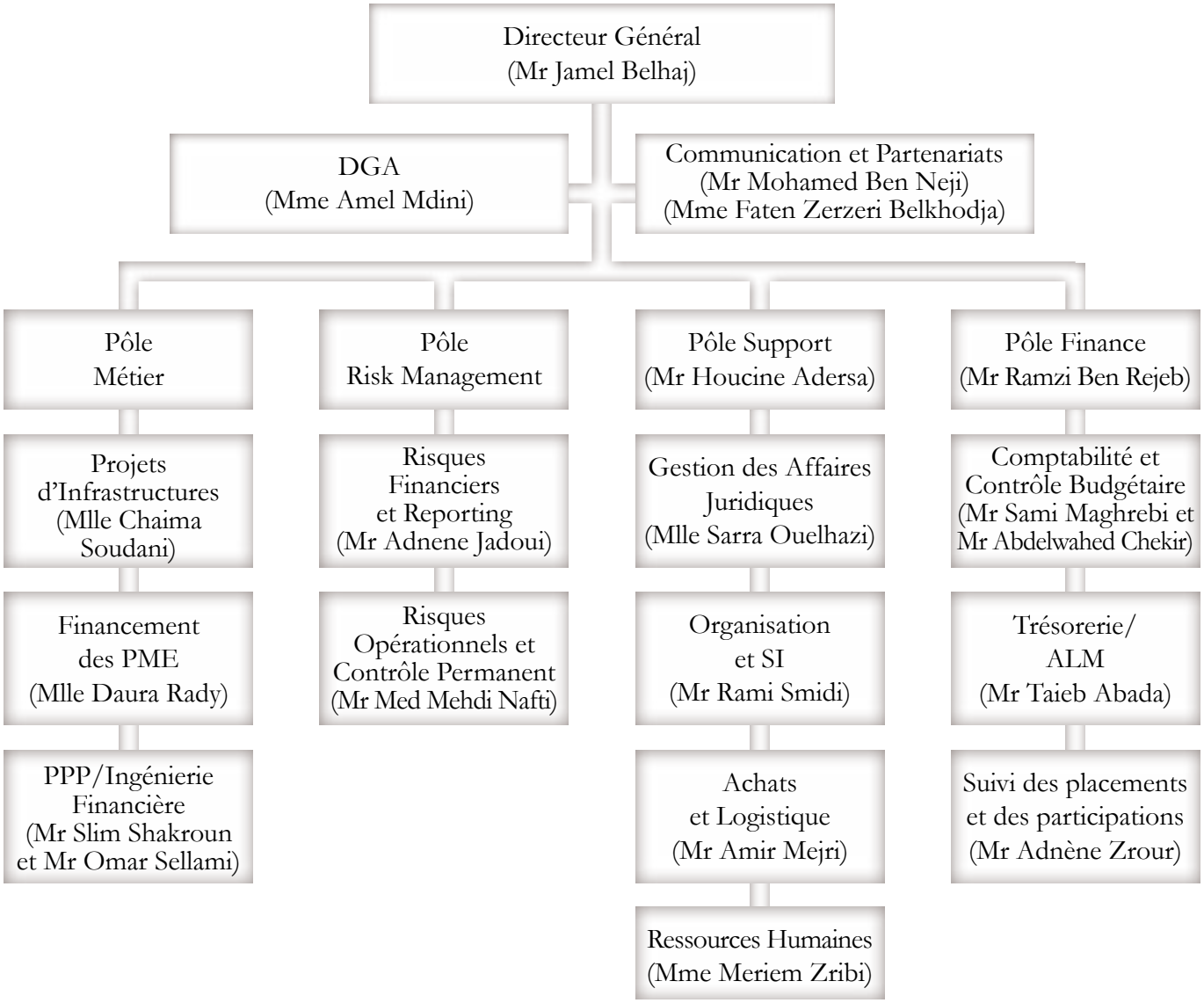

IV. ACTIVITÉS ET RÉSULTATS

Le résultat net de 2014 de la Caisse des Dépôts et Consignations s'élève à 41,7 MD contre 38,9 MD en 2013. Cette augmentation est due essentiellement à l'augmentation des revenus durant l'exercice 2014 et à la diminution du taux d'imposition de 25% contre 30% en 2013.

Les revenus de la caisse ont connu une croissance de 17% en passant de 226,2 MD en 2013 à 265,1 MD au 31/12/2104.

1. SYNTHESE DES RESULTATS

Revenus 2014 : 265,1 millions de dinars (+ 17 % par rapport à 2013)

Coût de financement 2014 : 200,3 millions de dinars (+ 19 % par rapport à 2013)

Résultat Net 2014 : 41,7 millions de dinars (+ 7% par rapport à 2013)

2. RESULTATS

	2014	2013	Variation
Revenus	265 091 871	226 193 523	17%
Coût de Financement	200 278 089	168 319 177	19%
Marge Brute	64 813 782	57 874 345	12%
Autres Charges d'exploitation	8 647 654	2 240 388	286%
Résultat avant impôt	56 166 128	55 633 957	1%
Impôt sur les bénéfices	14 477 607	16 714 920	-13%
Résultat Net	41 688 522	38 919 037	7%

IV. ACTIVITÉS ET RÉSULTATS

3. CHIFFRES CLES

3.1. Evolution des ressources CENT et Consignations 2014

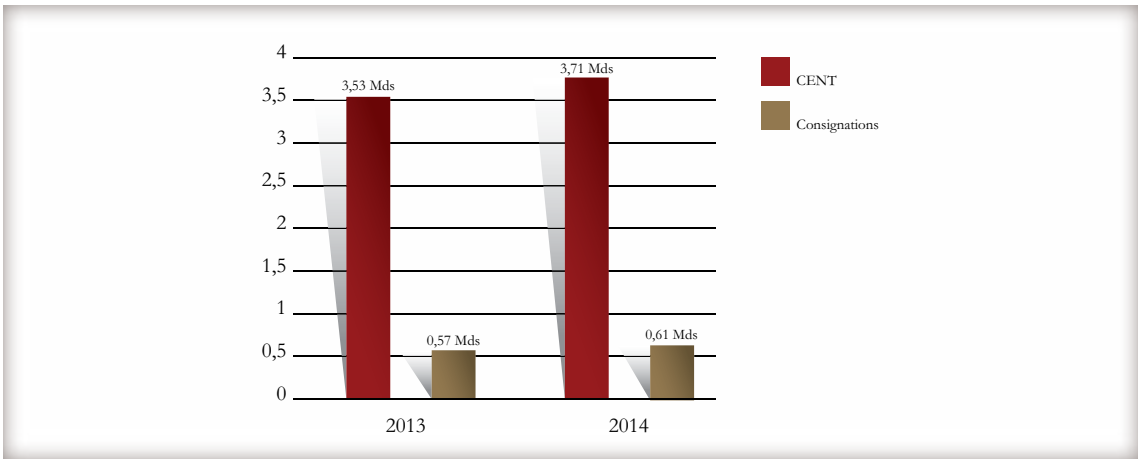

3.2. Structure de l'ensemble des ressources et emplois au 31/12/ 2014

Ressources de la CDC au 31/12/2014

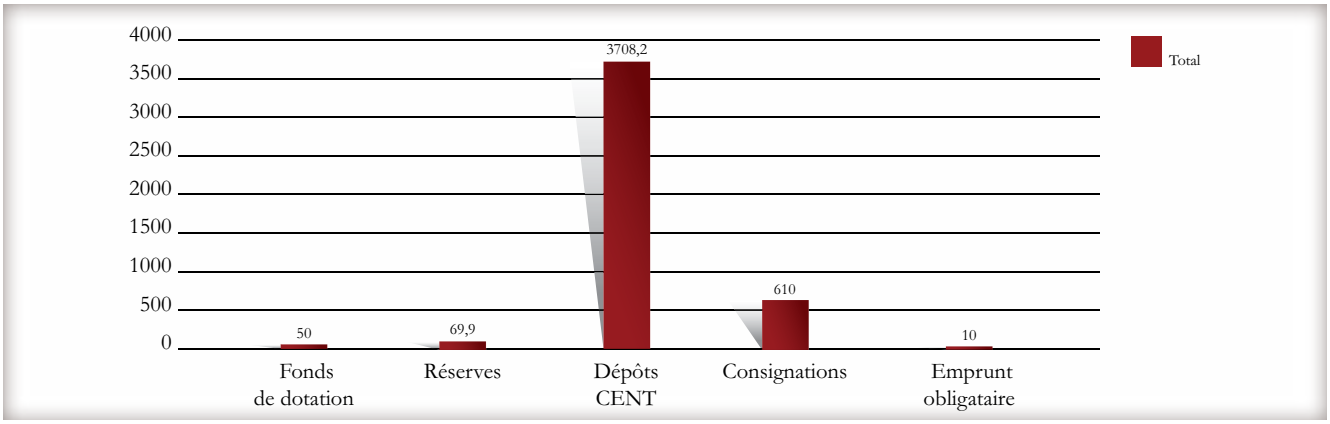

Chiffres en millions de dinars

Emplois de la CDC au 31/12/2014

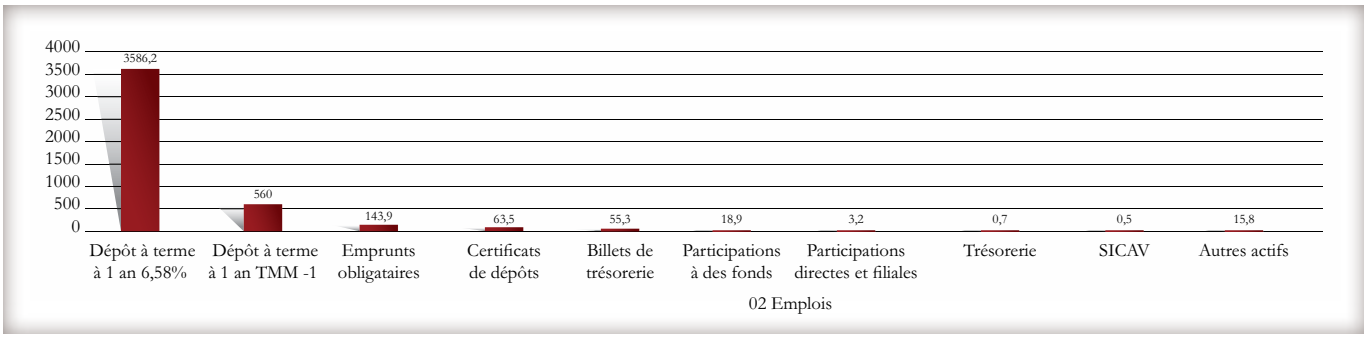

Chiffres en millions de dinars

3.3. Evolution des revenus 2014

1. Cent	2013	2014	Variation 2013-2014	Variation %ge
Solde CENT	3 534 339 647	3 708 173 505	173 833 858	5%
Produit Brut	197 259 007	228 411 632	31 152 625	16%
Charge Brute	165 990 349	198 887 201	32 896 852	20%
Marge Brute	31 268 658	29 524 430	-1 744 228	-6%
Produit en %ge	5,58%	6,16%	0,58%	10%
Charge en %ge	4,70%	5,36%	0,67%	14%
%ge de la Marge	0,88%	0,80%	-0,09%	-10%

2. Consignations	2013	2014	Variation 2013-2014	Variation %ge
Solde CENT	570 000 000	620 000 000	50 000 000	9%
Produit Brut	17 675 217	20 648 574	2 973 357	17%
Charge	570 000	620 000	50 000	9%
Marge Brute	17 105 217	20 028 574	2 923 357	17%
Produit en %ge	3,10%	3,33%	0,23%	7%
Charge en %ge	0,10%	0,10%	0,00%	0%
%ge de la Marge	3,00%	3,23%	0,23%	8%

3. Autres revenus	Montant
Revenus - SICAV	21 635
Revenus - Billets de trésorerie	4 530 616
Revenus - Certificats de dépôt	4 485 104
Revenus - Emprunts Obligataires	6 903 798
Revenus - Agios Créditeurs	54 902
Marge Brute	15 996 056

3.4. Contribution à la marge 2014

	Montants	Contribution à la marge
Marge Brute CENT	29 524 430	45%
Marge Brute Consignations	20 028 574	31%
Marge Brute Autres Placements	15 996 056	24%

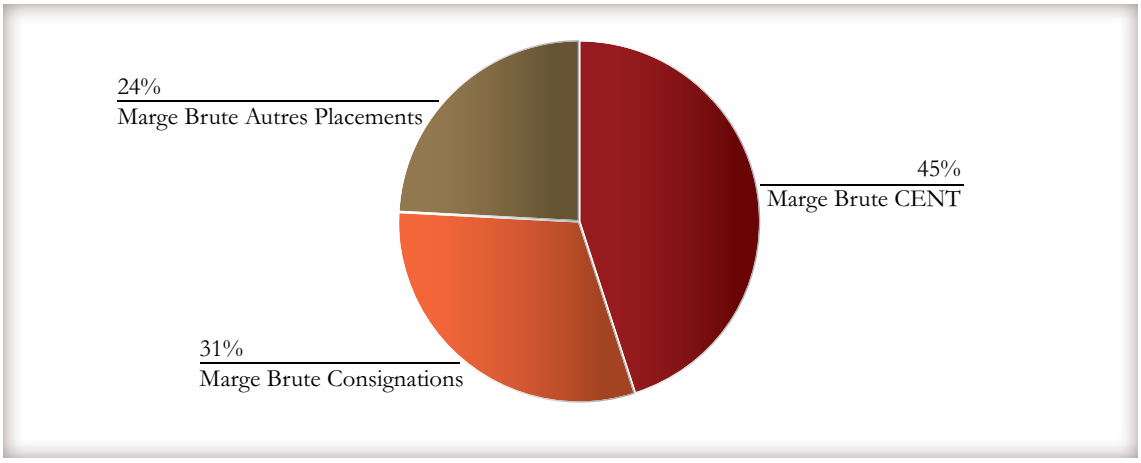

4. INTERVENTION DE LA CDC SUR LE MARCHE BOURSIER

Dans le cadre de ses activités d'investissement, la CDC a entamé depuis 2013 la réflexion sur une stratégie de placement en bourse qui lui permettrait d'agir conformément à sa doctrine générale d'investissement tout en tenant compte de ses normes de gestion prudentielle.

La CDC a choisi de répartir le montant alloué à ses investissements et recommandé par la commission de surveillance (10 MD) en deux modes d'intervention :

1. La participation dans des FCP actions à concurrence de 25% de la taille de chaque Fonds et ce pour les ¾ du montant alloué (7.5 MD).
2. Une gestion libre d'un portefeuille boursier pour le ¼ restant (2.5 MD).

V. EVOLUTION DU PORTEFEUILLE DES PARTICIPATIONS

1. L'INVESTISSEMENT DE LA CDC VIA LA SOUSCRIPTION AUX PARTS EMISES PAR LES FCPR

La CDC ambitionne d'intervenir dans des fonds dont le montant total projeté est de l'ordre d'un milliard de dinars; 28% d'entre eux (en termes de taille) ont réalisé un premier Closing.

	Chiffres en KDT	
	Montant projeté	%
Fonds ayant réalisé un premier closing	280 000	28%
Fonds en cours d'étude & en cours de levée du premier closing	725 000	72%
Total	1 005 000	100%

Les CLOSINGS réalisés pour les fonds en activité portent sur 37% des tailles cibles de ces fonds et 10% de la taille totale projetée.

	Chiffres en KDT	%
Montant levé	103 694	37%
Montant à lever	176 306	63%
Total	280 000	100%

V. EVOLUTION DU PORTEFEUILLE DES PARTICIPATIONS

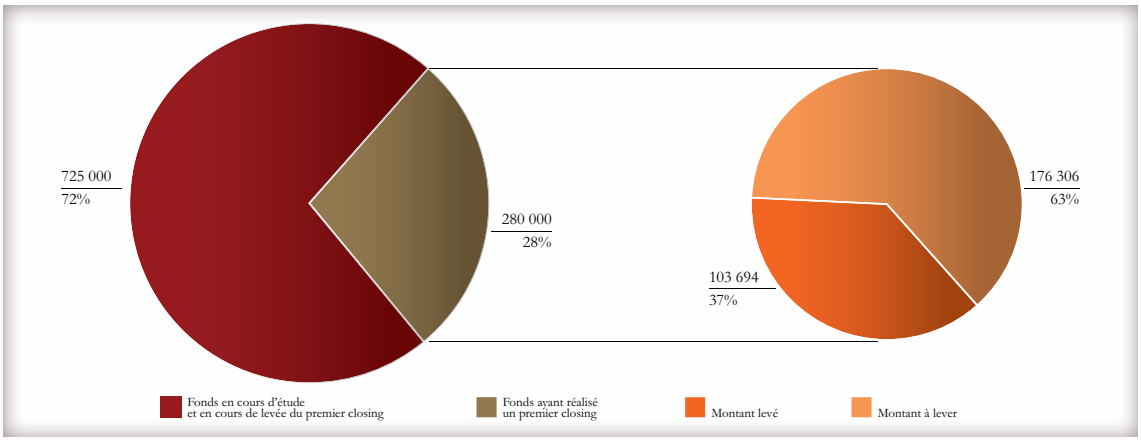

1.1. Participation de la CDC aux closings réalisés

La participation de la CDC aux Closings réalisés se présente comme suit :

Année de lancement du fonds	Chiffres en KDT Montant total levé dans les fonds	Participation de la CDC au fonds	Levier (x)
2013	71 319	43 000*	1,66
2014	16 375	3 375	4,85
2015	16 000	3 200	5,00
Total	103 694	49 575	2,09

* 43 000 dont 2 000 kdt souscrits en 2015.

Il s'ensuit que :

- L'année 2013 a été consacrée à la création de fonds sponsorisés par la CDC d'où une participation importante de la CDC avec un levier faible (1,66X)

- Une nette amélioration du levier financier de la CDC a été observée sur les fonds initiés en 2014 (4,85X) et confirmée sur ceux initiés en 2015 (5X à ce jour)

Le détail des décaissements par fonds:

Plus de 100 MDT de fonds mobilisés pour une intervention totale de la CDC de moins de 50 MDT soit un levier (multiplicateur) de plus de 2X ; les interventions par fonds se détaillent comme suit :

Fonds	Année de lancement du fonds	Chiffres en KDT		
		Montant projeté	Montant du fonds	Participation de la CDC au fonds
Fonds de Développement Régional	2013	100 000	35 000	30 000
Fonds Theemar	2013	50 000	20 000	10 000
Max Espoir	2013	35 000	16 319	3 000*
Swing	2014	50 000	10 750	2 250
Phenicia Fund	2014	15 000	5 625	1 125
Amen Capital	2015	30 000	16 000	3 200
Total		280 000	103 694	49 575

* 3 000 dont 2 000 kdt souscrits en 2015.

1.2. Fonds en cours d'étude & en cours de finalisation du premier closing

Les fonds en cours d'étude et en cours d'approbation totalisent une taille estimative de 725 MDT et se détaillent comme suit :

V. EVOLUTION DU PORTEFEUILLE DES PARTICIPATIONS

Dénomination	Nature	Avancement		
		Montant projeté KDT	Etude	Levée
Jasmin Fund	FCPR	100 000		x
Syaha Capital	FCPR	100 000		x
MCP Immofund	FCPR	20 000	x	
Africamen	FCPR	60 000		x
CDC Export	FCPR	60 000	x	
Net Invest	FCPR	20 000		x
Keystone	FCPR	200 000		x
Perenis Investment Fund		50 000	x	
Amanat Fund	FCPR	100 000	x	
ADF	FCPR	15 000		x
Total		725 000		

1.3. L'impact de l'intervention de la CDC

L'examen des approbations des fonds nous a permis de constater ce qui suit :

- 6 dossiers approuvés en 2013 contre 25 en 2014 (4X).
- Une croissance de plus de 200% du montant des approbations entre 2013 et 2014.
- Un levier financier de 4X en 2014 contre 2X en 2013.

Année	31/12/2013	%	31/12/2014	15/07/2015
Nombre de dossiers approuvés	6		25	18
Participation des fonds (en DT)	11 350 000	204%	34 488 430	27 271 000
Investissement total (en DT)	23 680 000	617%	169 834 770	130 020 205
Levier (X)	2,09		4,92	4.77

A. Détail des approbations de 2013

Des approbations de plus de 11 MDT en 2013 ayant pour effet de mobiliser un investissement de plus de 23 MDT :

Projet	Participation du fonds	Investissement Total
Excel Fish (Ph 1)	1 500 000	1 500 000
Général assistance	1 000 000	1 000 000
Kan Pharma	2 000 000	10 000 000
Best Lease	3 150 000	3 150 000
City Car	3 200 000	3 200 000
S.T.I.P	500 000	4 830 000
Total	11 350 000	23 680 000

B. Détail des approbations de 2014

Des approbations de plus de 34 MDT en 2014 ayant pour effet de mobiliser un investissement de plus de 169 MDT

Projet	Participation du fonds	Investissement Total
Herbiotech Aroma	1 500 000	2 190 000
Mitigan	1 000 000	3 320 000
Silirend	1 500 000	4 766 667
Chifco	1 050 000	1 664 471
Le Torrefacteur	250 000	767 000
Berg	3 000 000	3 000 000
Sem Chifa	2 100 000	12 000 000
Excel Fish (PH2)	3 500 000	6 000 000

V. EVOLUTION DU PORTEFEUILLE DES PARTICIPATIONS

Suite du tableau page 41

Projet	Participation du fonds	Investissement Total
Sovie	2 500 000	12 800 000
Spcs	3 000 000	56 000 000
Cerealis	500 000	9 900 022
Emacer	2 500 000	2 500 000
Frigoport	1 500 000	3 350 000
Souani	1 700 000	2 500 000
Polyclinque De Cap Bon	1 200 000	18 000 000
Oasis Du Sud	2 000 000	4 900 000
S.T.I.P (2ème levée)	500 000	4 830 000
Solution Composite	900 000	1 700 000
Nour Agricole	330 000	420 000
Toscani Mannifacture	450 230	998 743
Oasis Du Sud	900 000	9 800 000
Silirend	858 000	4 766 667
Technologika	900 000	1 421 000
Mnc Industrie	100 200	740 200
Prisma	750 000	1 500 000
Total	34 488 430	169 834 770

C. Coup d'œil sur les approbations au 15/7/2015

Des approbations de plus de 27 MDT en 2015 ayant pour effet de mobiliser un investissement de plus de 130 MDT :

Projet	Participation du fonds	Investissement Total
La Badira	1 200 000	3 976 412
Simetal	1 000 000	2 401 126
Tesys	700 000	2 250 000
Byzacene	1 800 000	1 800 000
Saddaguia	2 000 000	10 000 000
Interchaux	3 000 000	5 000 000
Clinique De Sud	2 500 000	28 000 000
Agriland	500 000	4 100 000
Al Nassim	4 000 000	12 600 000
Ecobois	1 116 000	1 116 000
Palma Wood	1 000 000	9 000 000
Savimo	1 200 000	4 650 000
International Plastic	600 000	900 000
Looka E-Business	415 000	830 000
Office Plast	1 400 000	6 500 000
Silirend	840 000	4 766 667
Pharma Derm	2 000 000	8 150 000
Smid	2 000 000	23 980 000
	27 271 000	130 020 205

D. Impact sur les régions

L'examen de l'impact sur le développement régional nous a permis de relever que :

- Plus de 50% des projets financés par les fonds sont en ZDR
- Plus de 47% des montants des approbations sont destinés aux ZDR

V. EVOLUTION DU PORTEFEUILLE DES PARTICIPATIONS

		Total	Zone de Développement Régional	%
Jusqu'au 31/12/2013	Nombre	6	1	17%
	Participations dans les	11 350	500	4%
	fonds Investissement	23 680	4 830	20%
	Levier (x)	2,09	9,66	
Jusqu'au 15/07/2015	Nombre	49	26	53%
	Participations dans les	73 109	34 194	47%
	fonds Investissement	323 535	151 907	47%
	Levier (x)	4,43	4,44	
Jusqu'au 31/12/2014	Nombre	31	15	48%
	Participations dans les	45 838	18 438	40%
	fonds Investissement	193 515	78 323	40%
	Levier (x)	4,22	4,25	

2. LES INVESTISSEMENTS DIRECTS DE LA CDC

Plus de 639 MDT de fonds mobilisés pour une intervention totale de la CDC de moins de 30 MDT soit un levier (multiplicateur) de plus de 23X, étant précisé que la caisse n'est intervenue que dans des projets opérant dans des secteurs dont la stratégie est clairement définie par l'Etat.

Projet	Coût de l'investissement	Capital	Participation de la CDC au fonds	Région	Secteur d'activité
Société du Pôle de Compétitivité de Sousse	221 000 000,00	35 550 000,00	8 000 000,00	Sousse	Développement du pôle technologique de Sousse et des zones industrielles et de services associés
Société de Gestion de la Technopole de Sidi Thabet	178 000 000,00	2 000 000,00	450 000,00	Sidi Thabet	Développement du pôle technologique de Sidi Thabet et des zones industrielles et de services associés
Société de Gestion de la Technopole de Sfax	97 456 000,00	6 389 200,00	1 624 500,00	Sfax	Développement du pôle technologique de Sfax et des zones industrielles et de services associés
Mitigan	4 500 000,00	3 375 000,00	1 126 000,00	Tunis	Crédit Bureau
Wifak Bank	120 000 000,00	150 000 000,00	15 000 000,00	Région du Sud	Banque islamique
Marché de production de Sidi Bouzid	19 000 000,00		1 000 000,00	Sidi Bouzid	Marché de production
Total	639 956 000,00		27 200 500,00		

VI. ACTIVITÉS DE GESTION DES RISQUES

La principale mission du pôle risque est de s'assurer du respect des normes et limites prudentielles applicables à la CDC et d'effectuer un suivi de ses engagements au niveau des investissements et des placements qui lui sont propres.

1. ACTIVITÉS COURANTES

Le pôle risque participe à la prise de décision dans les investissements et les placements au niveau des emprunts obligataires et procède à l'évaluation et la maîtrise des risques de contrepartie, de marché, de liquidité et opérationnels auxquels la CDC peut être confrontée.

Il concourt aussi à :

- La définition de la politique des risques de la CDC ;
- La mise en place d'un système de contrôle des risques de contrepartie, de marché et opérationnels ;
- Le suivi des engagements de la CDC dans l'objectif de renforcer la gestion des risques définis conformément à l'arrêté des risques.

2. ACTIVITÉS DU PÔLE RISQUE

Au cours de l'année 2014, la CDC a poursuivi ses actions d'amélioration et de renforcement de son dispositif de gestion des risques et ce, en adéquation avec les saines pratiques de gestion des risques compte tenu notamment des meilleurs pratiques internationales.

Pour cette raison, plusieurs chantiers structurants transverses ont été lancés dont certains sont désormais au stade de finalisation. Parmi ces chantiers, il est important de citer :

VI. ACTIVITÉS DE GESTION DES RISQUES

2.1. Arrêté fixant le modèle de gestion des risques de la CDC

Dans l'objectif de réglementer les bonnes pratiques de gestion, la CDC a préparé un projet d'arrêté ayant pour objet de fixer les normes et les règles de gestion prudentielle applicables à la CDC dans ses différents placements et investissements et ce conformément à l'article 4 du décret-loi n° 2011-85 du 13 septembre 2011, portant création de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Ce projet d'arrêté a été publié le 3 février 2015, dont le contenu porte essentiellement sur :

- La Définition des fonds propres et des fonds permanents de la CDC.
- La division et la couverture des risques.
  - La limite sur un même investissement.
  - La limite sur un même bénéficiaire.
  - Les opérations avec les parties liées.
  - Le respect d'un ratio de solvabilité minimum de 10%.

- Le risque de liquidité.
- La classification des actifs de la CDC par catégorie (actifs courants et actifs classés) et une intégration de méthodes d'évaluation des investissements.
- La comptabilisation des intérêts(ou produits).
- La constitution et la reprise des provisions pour les titres de capital et les titres de créance.

2.2. L'élaboration des procédures du pôle risque

Le pôle risque a mis en place des procédures adéquates relatives :

- A l'analyse des risques des dossiers d'investissement.
- Au contrôle permanent et à l'analyse du risque opérationnel.

2.3. Ligne de financement de la banque mondiale

- La mise en place d'une grille de dépouillement standardisée et d'analyse des risques au niveau des PME éligibles au financement de la Banque Mondiale.
- L'élaboration des procédures relatives au financement patient de la Banque Mondiale : (manuel de procédures de la ligne).

2.4. La mise en place d'une cartographie des risques de la CDC

L'équipe du pôle risque travaille actuellement sur la mise en place de la cartographie des risques sous la supervision de la Direction Générale et du Comité des risques.

Une première étape dans la concrétisation du projet a été la définition des grands risques auxquels la CDC est susceptible d'être confrontée, des sous risques, de leurs facteurs et des indicateurs d'alerte en mettant l'accent sur les politiques et les mesures, de maîtrise et de couverture des risques.

2.5. Comité des risques

Le pôle risque a assisté durant l'année 2014 à six réunions du comité des risques. Les sujets débattus ont porté essentiellement sur :

- Le dispositif de reporting sur les risques.
- La charte du comité des risques.
- La cartographie des risques et les procédures du pôle risque.
- L'étude de l'impact d'une entrée possible dans le capital de la société Délice Holding.
- La création de Fonds Communs de Placement initiés par la CDC.

3. PLAN DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE 2015

Les principales actions qui seront entreprises au courant de l'année 2015 concerneront essentiellement :

- La conception et la mise en place de la cartographie des risques de la CDC qui sera mise à jour de façon périodique.
- La constitution et la finalisation des procédures de management des risques propres à chaque métier (risques financiers et risques opérationnels).
- La mise en place d'un dispositif de reporting interne et réglementaire sur les risques.
- La création d'un dispositif de suivi des engagements au niveau des investissements et placements de la CDC.
- L'élaboration d'un dispositif de gestion du risque de contrepartie au niveau des placements et investissements de la CDC.

4. SUIVI DU RESPECT DES NORMES PRUDENTIELLES DE LA CDC FIN 2014

4.1. Fonds propres nets et fonds permanents

Les fonds propres nets de la CDC s'élevent à 161.7 MD au 31/12/2014 contre 120 MD au 31/12/2013 soit une évolution de 34.7%.

Les Fonds permanents au sens de l'article 2 de l'arrêté relatif aux règles et normes de gestion prudentielle applicables à la CDC se sont élevés à 446 MD au 31/12/2014 contre 359 MD au 31/12/2013*.

* Voire Annexe 1

4.2. Division et couverture des risques

- Un seul cas de dépassement de la limite de 20% sur un même investissement a été constaté :

Investissement	Montant de l'investissement	Engagement de la CDC	Part de la CDC
Fonds ATID	8.5MD	2MD	23%

- Le montant total des risques encourus sur les projets (fonds d'investissements) initiés par la CDC au 31/12/2014 est de 110MD représentant ainsi 66% des fonds propres de la CDC.

Fonds	Montant de l'investissement	Engagement de la CDC	Part de la CDC
Theemar	50 MD	20 MD	40%
Fonds Régional	100 MD	30 MD	30%
Fonds Syaha Capital	100 MD	30 MD	30%
CDC Export	60 MD	30 MD	50%

- Aucun cas de dépassement n'a été identifié sur les risques encourus sur un même bénéficiaire.
- Aucun risque encouru sur un même bénéficiaire dépassant les 15% des fonds propres nets et des fonds permanents de la CDC (Soit 91 MD), n'a été identifié.
- Il n'est identifié aucun engagement avec des personnes ayant des liens directs ou indirects avec la CDC.
- Le ratio de solvabilité[1] de la CDC est de 38.4% au 31/12/2014 contre 33% au 31/12/2013 soit une évolution de 16%.
- Le total des risques de la CDC à la fin de 2014 s'élève à 424 MD qui se répartissent comme suit :

[1] Ratio de solvabilité=(Fonds propres Nets)/(Total des risques)

	Risque (en MD)	Exigence en Fonds propres
Risque de contrepartie [1]	212	212
Risque de marché [2]	132	13
Risque opérationnel [3]	80	8

Les exigences en fonds propres soit 233 MD représentent 38% des fonds propres nets et des fonds permanents de la CDC pour l'année 2014 contre 39% à fin 2013.

4.3. Risque de liquidité

La CDC ne court pas un risque de liquidité étant donné qu'elle a suffisamment d'actifs liquides qui couvrent largement ses sorties de trésorerie sur les 30 jours calendaires suivants.

[1] Voir annexe 2
[2] 10% X Titres en capital + 2.5% X Titres de créance
[3] RO = 150% X moyenne des résultats d'exploitations des trois dernières années

ANNEXES

ANNEXE 1 : FONDS PROPRES NETS ET FONDS PERMANENTS

Rubriques	Montants
1. Fonds propres nets de base (T1)	162
1) Dotation initiale de l'Etat au profit de la CDC	50
2) Réserves facultatives	20
3) Résultats reportés de la CDC	50
4) Résultat net des distributions de dividendes à prévoir relatif au dernier exercice clos.	
5) bénéfice arrêté	42
2. Fonds propres complémentaires (T2)	
1) Les réserves de réévaluations	
2) Plus-value latente sur titres de placements avec une décote de 55%	
3) Les fonds provenant de l'émission des titres d'emprunts subordonnés	
I. Fonds propres nets (1) + (2)	165
II. Fonds permanents	359.5
3. Epargne additionnelle *	893
50% de l'épargne additionnelle	446
Fonds propres nets + Fonds permanents I+II	608

* L'épargne additionnelle au 31/12/2014 s'élève à 893.4MD (3708,4-2815MD)

ANNEXE 2 : DÉTERMINATION DES RISQUES ENCOURUS

Catégories d'engagements	Bénéficiaires	Engagements Bruts	Garanties reçues		
			Etat	Banques	Actifs
Financement des PME					
Participations stratégiques IG		3,1			
	CDC Dev	1,4			
	Siyaha Cap	0,0			
	CDC Gestion	0,1			
	Technopole Sfax	1,624			
	Technopole Sousse	8.0			
Financement des projets d'infra					
Participations stratégiques IF					
Billet de trésorerie		55.3		13	
	Carthage Cement	10		10	
	Bina corp	42.3			
	Hannibal Lease	3		3	
Certificat de dépôts		0			
Actions cotées		0			
Fonds		154.8			
	Theemar	20			
	Atid	2			
	Max espoir	7,5			
	SWING	2,25			
	Fonds Régional	30			
	Fonds Syaha Cap	30			
	Phenicia Fund	3			
	CDC Export	30			
	Keystone	20			
	Jasmin Fund	10			
Emissions obligataires (Etat non convertible)		3295			
	Etat	3295			
Emissions obligataires (Etat)		893			
	Etat	8939			
Emissions obligataires (Banques)		49.4			
	STB	23			
	Amen Bank	4			
	UIB	7			
	UBCI	5			
	BH	5.1			
	BTK	5			
	BIAT	7			
Emissions obligataires Leasing		37.55			
	Modern Leasing	2,5			
	AIL	7			
	Tunisie Leasing	11			
	ATL	7.4			
	Attijari Leasing	6.6			
	Hannibal Lease	3			
Emissions obligataires (Entreprises)					
Investissements immobiliers (Réserves foncières) : Annexe 10					
Total		4 566			

financiers affectés	Assurances	Total	Provision affectées	Engagements Nets	Quotité	Risques encourus
					100%	0
			0.6	10.51	100%	10.5
			0.119	1,3	100%	1,3
				0,03	100%	0,037489
				0,06	100%	0,061245
			0.491	1.1	100%	1.1
				8	100%	8
					100%	0
					100%	0
					100%	0
42.3		55.3		25	100%	25
		10		0	20%	0
42,3		42.3		0	20%	0
		3		0	20%	0
				0	20%	0
				0	20%	0
					100%	0
			0.469	154.3	100%	154.3
				20	100%	20
				2	100%	2
				7,5	100%	7,5
			0.024	2,25	100%	2,25
			0.445	29.5	100%	29.5
				30	100%	30
				3	100%	3
				30	100%	30
				20	100%	20
				10	100%	10
				3295	0%	0
				3295	0%	0
				893	0%	0
				893	0%	0
				55.8	20%	10
				23	20%	3.2
				4	20%	0,8
				7	20%	1,4
				5	20%	1
				5.1	20%	1
				5	20%	1
				7	20%	1.4
				37.55	20%	7.5
				2,5	20%	0,5
				7	20%	1.4
				11	20%	2.2
				7.4	20%	1.5
				6.6	20%	1.3
				3	20%	0.6
					100%	0
					50%	0
				4 510		212

VII. BILAN SOCIAL ET FORMATION

1. POLITIQUE DE RECRUTEMENT EN FONCTION DES BESOINS

Le comité de recrutement et de rémunération s'est réuni trois fois durant l'année 2014 pour valider le plan de recrutement de l'année 2014 et les recrutements réalisés.

1.1. L'évolution de l'effectif

Durant l'année 2014, l'équipe de la CDC a été renforcée par des profils et des compétences nécessaires au développement de son activité.

Le nombre des cadres est passé de 28 agents et cadres au 31/12/2013 à 31 agents et cadres au 31/12/2014.

Répartition de l'effectif pour l'année 2014

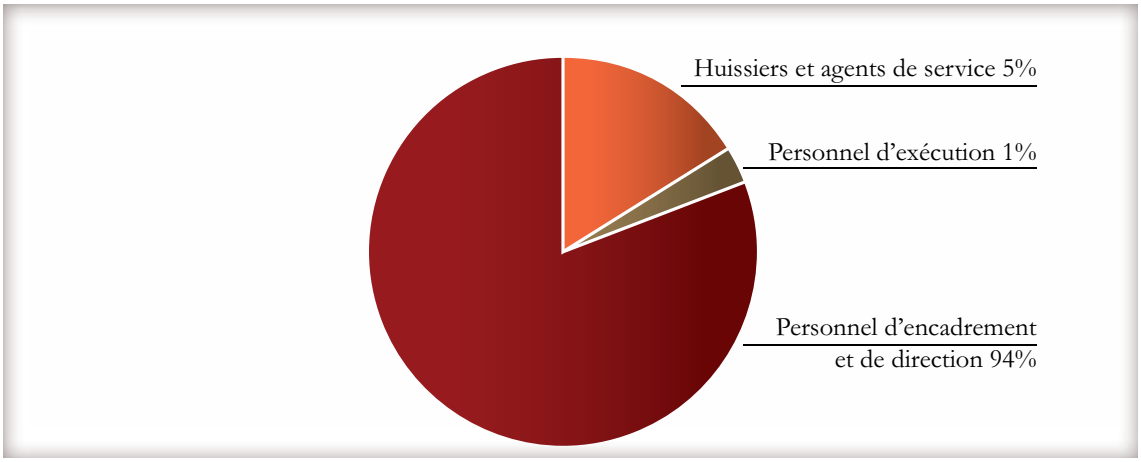

1.2. Les recrutements

Le plan de recrutement de l'année 2014 tel que validé par le comité de recrutement et de rémunération, se résume dans le tableau suivant :

Pôle	Profil	Mode de recrutement
Direction Générale	Responsable communication	Cabinet Spécialisé
Métiers	Analyste financier	Cabinet Spécialisé
Finance	Réviseur comptable	Cabinet spécialisé
Support	Directeur pôle support	Détachement
Support	Juriste d'entreprise	Détachement

2. FORMATION

Le plan annuel de formation pour l'année 2014 a tenu compte des besoins formulés par les cadres de la CDC et des actions de formation planifiées et non réalisées durant l'année 2013.

Thèmes	Population cible	Type de formation
Anglais	Tout le personnel souhaitant participer	Interentreprises
Cadre réglementaire et fiscal du Private Equity	Pôle Métiers & Pôle Finances	Intra-entreprise
Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme	Pôle Risk Management & Pôle Finances	Interentreprises
Perfectionnement des assistantes	Direction Générale	Interentreprises
Gestion de l'assurance maladie	Pôle Support	Interentreprises
Due-Diligence financière	Pôle Métiers	Interentreprises
Gestion d'actifs	Pôle Fnance	Interentreprises
Modélisation sur Excel	Pôle Métiers	Interentreprises

VIII. ORGANISATION INTERNE ET SYSTÈME D'INFORMATION

1. AMENAGEMENT DES STRUCTURES INFORMATIQUES

Comme support à la connexion haut débit, un matériel de pointe (Routeur, Switch) a été acquis et implanté dans chaque étage. Le choix a été focalisé sur la base de la fiabilité et de la sécurité, puisque l'architecture telle que conçue a permis d'actionner des Firewall créant ainsi un bouclier anti intrusion et anti piratage des données propres à l'institution.

La mise en place de ce réseau a facilité l'intervention du responsable IT puisque toute la toile des intervenants est désormais accessible à distance réduisant ainsi les délais de réponse et garantissant la fiabilité des actions entreprises.

2. MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION

Dès sa mise en place, l'option a été faite pour que la CDC soit native informatisée. L'année 2013 a été marquée par les travaux de mise en place du système d'information de gestion propre à la CDC.

Trois modules ont été implantés:
- X3
- HRM
- FRP

Ces modules sont fonctionnels depuis la fin de l'année 2014.

IX. ANNEXES (ETATS FINANCIERS 2014)

1. BILAN (Exprimé en dinars)

Actifs	Note	Exercice clos le	
		31 12 2014	31 12 2013
Actifs non courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations Incorporelles	BA01	148 640	53 102
Moins : Amortissements des Immo. Incorporelles	BA02	-2 123	0
Immobilisations Incorporelles Nettes		146 517	53 102
Immobilisations Corporelles	BA03	1 004 555	655 501
Moins : Provisions / Immo. Financières	BA04	-359 172	-201 318
Immobilisations Corporelles Nettes		645 384	454 183
Immobilisations Financières	BA05	3 449 050 494	3 363 721 178
Moins : Amortissements des Immo. Financières	BA06	-1 080 930	-71 386
Immobilisations Financières Nettes		3 447 969 564	3 363 649 792
Total des Actifs Immobilisés		3 448 761 465	3 364 157 078
Autres Actifs Non Courants	BA07	0	0
Total des Actifs Non Courants		3 448 761 465	3 364 157 078
Actifs courants			
Stocks	BA08	0	0
Moins : Provisions sur stocks	BA09	0	0
Clients et Comptes rattachés	BA10	0	0
Moins : Provisions sur créances	BA11	0	0
Autres Actifs Courants	BA12	5 532 541	20 988 586
Moins : Provisions des AAC	BA13		0
Produits Financiers à recevoir	BA14	256 713 323	219 203 142
Moins : Provisions des PF à recevoir	BA15	-3 465 945	0
Placements et autres Actifs Financiers	BA16	982 689 776	697 302 898
Liquidités et équivalents de liquidités	BA17	748 165	130 639 875
Total des Actifs Courants		1 242 217 860	1 068 134 501
Total des Actifs		4 690 979 325	4 432 291 579

IX. ANNEXES (ETATS FINANCIERS 2014)

1. BILAN (Exprimé en dinars)

Capitaux Propres et Passifs	Note	Exercice clos le	
		31 12 2014	31 12 2013
Capitaux Propres			
Fonds de dotation	BP01	50 000 000	50 000 000
Réserves	BP02	19 950 398	0
Autres Capitaux Propres	BP03	0	0
Modifications comptables	BP04	0	0
Résultats reportés	BP05	49 946 563	30 987 044
Total des Capitaux Propres avant résultat		119 896 961	80 987 044
Résultat de l'exercice		41 688 522	38 919 037
Total des Capitaux Propres avant affectation		161 585 483	119 906 082
Passifs			
Passifs Non Courants			
Emprunts	BP06	4 328 173 505	4 114 339 647
Autres Passifs Financiers	BP07	0	0
Provisions	BP08	11 165	35 610
Total des Passifs Non Courants		4 328 184 670	4 114 375 257
Passifs Courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	BP09	163 592	68 073
Autres Passifs Courants	BP10	201 045 516	197 942 059
Concours Bancaires et Passifs Financiers	BP11	64	108
Total des Passifs Courants		201 209 172	198 010 240
Total des Passifs		4 529 393 842	4 312 385 497
Total des Capitaux Propres et des Passifs		4 690 979 325	4 432 291 579

2. ETAT DE RESULTAT (Exprimé en dinars)

	Note	Exercice clos le	
		31 12 2014	31 12 2013
Produits d'exploitation			
Revenus	ER01	265 056 261	226 193 523
Autres produits d'exploitation	ER02	35 610	0
Total des produits d'exploitation		265 091 871	226 193 523
Charges d'exploitation			
Coût de Financement	ER03	200 278 089	168 319 177
Achats d'approvisionnements consommés	ER04	95 560	62 419
Charges de personnel	ER05	1 261 744	901 843
Dotations aux amortissements et aux provisions	ER06	4 646 631	198 154
Autres charges d'exploitation	ER07	2 648 743	1 081 752
Total des charges d'exploitation		208 930 766	170 563 345
Résultat d'exploitation		56 161 105	55 630 178
Autres gains ordinaires	ER08	5 042	3 788
Autres pertes ordinaires	ER09	18	9
Résultat des activités ordinaires avant impôt		56 166 129	55 633 957
Impôt sur les bénéfices	ER10	14 477 607	16 714 920
Résultat net de l'exercice		41 688 522	38 919 037
Effet des modifications comptables	ER11	0	0
Résultat net après modifications comptables		41 688 522 ,286	38 919 037

3. ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (Exprimé en dinars)

		Exercice clos le	
		31 12 2014	31 12 2013
Bénéfice net		41 688 522	38 919 037
Ajustement pour :	Amortissement et Provisions	4 611 021	198 153
	Variation de Stock		
	Variation des Créances Clients		
	Variation des Autres Actifs Courants	-141 357 684	-66 842 554
	Variation des Fournisseurs et autres dettes	20 741	14 299
	Variation des Autres passifs courants	3 091 167	55 805 371
	Moins value sur cession d'immob		
	Plus value sur cession d'immob		
	Ajustement pour subventions d'exploitation		
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation		-91 946 234	28 094 306
Flux de trésorerie liés à l'investissement			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations		-369 813	-163 296
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation fin		-97 663 593	-43 927 529
Décaissement sur acquisition d'autres actifs non courants			
Encaissement provenant de la cession d'immo financières		10 087 974	6 643 100
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-87 945 432	-37 447 725
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement suite à l'émission d'actions (Augmentation de Capital)			
Décaissement pour accquisition d'actifs financiers			
Encaissement sur cession de Valeurs Mobilières			
Décaissement pour remboursement des emprunts			-77 000 000
Encaissement provenant des emprunts		50 000 000	77 000 000
Décaissement provenant des prêts			
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		50 000 000	0
Incidences des variations des taux de change			
Variation de la trésorerie		-129 891 665	-9 353 419
Trésorerie initiale		130 639 767	139 993 185
Trésorerie finale		748 101	130 639 767

صنـــــدوق الـودائـــع والأمـــانـــات

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

Rue Abou Hamed El Ghazeli, Jardins du Japon, 1073 Montplaisir, Tunis.
Tél. : + 216 71 905 999 - + 216 71 905 437 - + 216 71 905 470
Fax : + 216 71 905 470 - Site Web : www.cdc.tn